



COMMUNIQUE



Candidature à titre individuel à l'examen du diplôme de fin de l'enseignement de base général ou technique

Session 2015



Le Ministère de l'Éducation informe ceux qui désirent se présenter à titre individuel à l'examen du diplôme de fin de l'enseignement de base général ou technique (session 2015) :

- ✓ que le dépôt des candidatures à cet examen s'effectue du 27 octobre 2014 au 21 novembre 2014 inclus.
- ✓ que les imprimés de candidature sont à leur disposition au Commissariat Régional de l'Éducation le plus proche de leur lieu de résidence.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Tout candidat désirant se présenter à titre individuel à l'examen du diplôme de fin de l'enseignement de base général ou technique doit remplir les deux conditions suivantes :

- ✓ avoir poursuivi les études de l'enseignement de base jusqu'à la neuvième année entièrement accomplie.
- ✓ ne pas dépasser l'âge de 18 ans au 15 septembre 2014 c'est à dire, être né après le 14 septembre 1996.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le candidat est tenu à déposer directement au Commissariat Régional de l'Éducation concerné le dossier de candidature au plus tard le 21 novembre 2014 comportant les pièces suivantes :

- ✓ Une demande de candidature dûment remplie.
- ✓ Un extrait des registres d'état civil.
- ✓ Une copie de certificat de scolarité certifiée conforme attestant que le candidat a poursuivi régulièrement l'enseignement de base général ou technique jusqu'à la neuvième année accomplie.
- ✓ 3 enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.

Remarque : Toute demande de candidature parvenue après le délai fixé ou ne comportant pas l'une des pièces exigées, sera rejetée.